

Village de St-Luc

Situation des points de collecte



Cet EcoPoint peut-être sous surveillance vidéo 24h/24 et 7 jrs/7.

Les données ne sont pas copiées et sont conservées au maximum 7 jours. Elles sont ensuite effacées.

(art. 50, du règlement de police de la commune d'Anniviers.)

